



ÉTAT CIVIL

Carte d'identité et passeport biométrique



Demande de carte nationale d'identité

Depuis la publication du décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016, les Cartes Nationales d'Identité (CNI) et passeports biométriques font l'objet d'un traitement entièrement dématérialisé. Ce traitement est géré par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés

Condition des demandes et retraits de titres d'identité en mairie

Les demandes et retraits de titres d'identité (CNI ou passeport) se font uniquement sur rendez-vous.



La démarche

Pour demander une carte nationale d'identité ou prendre rendez-vous pour le retrait d'un passeport biométrique, il vous suffit de :

- 1 - Vous rendre sur votre espace citoyen BCllic : [lien](#)
- 2 - Vous connecter à votre compte (ou en créer un)
- 3 - Dans la rubrique "Nouvelle démarche", cliquer sur "État civil" puis sur le lien en rapport avec votre démarche
- 4 - Suivre la démarche indiquée sur votre espace citoyen

Pour toutes demandes de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 03 21 63 00 00.

AGENDA



LA CHAPELLE, espace culturel - Rue Saint Pry, Béthune

Du mercredi au samedi, de 14h30 à 18h / Fermeture les jours fériés / Ouvert chaque 1^{er} dimanche du mois



EXPOSITION
Exposition "Un Fragment d'Art"

📍 La Chapelle Espace Culturel



ÉVÉNEMENTIEL
Foire de printemps



THÉÂTRE
Le secret des dieux

📌 PROPOSER UN ÉVÉNEMENT

📄 S'ABONNER

🔍 TOUTES LES DATES